



Internat Notre-Dame de Sion Paris

Sous contrat d'association

11 avenue Vavin

75006 Paris

01 44 32 06 70

www.sion-paris.fr

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

RENTREE DES INTERNES

Pour les **Secondes** : le **lundi 1 septembre entre 14h00 et 18h00**

Rappel : Rentrée des classes le mardi 2 septembre à 9h00

Pour les **Premières** : le **mardi 2 septembre entre 9h30 et 12h00**

Rappel : Rentrée des classes le mardi 2 septembre à 14h00

Pour les **Terminales** : le **mardi 2 septembre entre 9h30 et 12h00**

Rappel : Rentrée des classes le mardi 2 septembre à 16h00

Par l'entrée du 11 avenue Vavin A la hauteur du 84 de la rue d'Assas

NB : Les voitures ne doivent ni s'engager ni stationner dans cette avenue (qui est en fait une impasse) au risque de gêner la circulation.

INFORMATIONS POUR CES PREMIERS JOURS DE RENTREE

Pour les Secondes :

- **lundi 1er septembre**

A 19h00 : retour à l'internat suivi de la sortie d'intégration

- **mardi 2 septembre**

Après -midi : temps libre et sortie possible avec autorisation parentale

Retour à l'internat à 18h45

A 19h00 : dîner et soirée **obligatoirement à l'internat**

- **mercredi 3 septembre**

Cours au lycée à partir de 8h00

Pour les Premières et Terminales :

- **mardi 2 septembre**

Après l'installation, temps libre et sortie possible avec autorisation parentale

A 19h00 : dîner et soirée **obligatoirement à l'internat.**

RENCONTRES DES INTERNES AVEC MONSIEUR TOUSSAINT

Pour tous les niveaux : **le mercredi 3 septembre à 18h30**

Ces réunions, qui auront lieu au jardin d'hiver, sont obligatoires. Les internes s'arrangeront pour ne prendre aucun rendez-vous sur cette heure.

SORTIES D'INTEGRATION (obligatoires)

Les dates vous seront communiquées à la rentrée.

DOCUMENTS A RENVOYER A L'INTERNAT AVANT LE 28 AOUT 2023

Le dossier cartonné bleu « internat » dûment complété et signé ainsi que :

1. La fiche médicale dûment complétée
2. Les photocopies du carnet de vaccination.
en cas de non-vaccination un certificat médical de contre-indication
3. Un certificat médical attestant que l'élève n'est atteinte d'aucune maladie lui interdisant de vivre en collectivité.
4. La photocopie de la carte d'identité
5. L'attestation d'assurance responsabilité civile du chef de famille portant mention des nom et prénom de l'élève
6. Une décharge de responsabilité
7. Les attestations des correspondants dûment signées
8. 3 photos d'identité

ELEMENTS DE TROUSSEAU A APPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

- ✓ draps, couvertures, couvre-lit ou couette, oreiller et taie (l'alèse est fournie par l'internat)
- ✓ serviettes et nécessaire de toilette
- ✓ linge personnel - une paire de pantoufles – **une paire de tongs obligatoire pour la douche**
- ✓ peignoir – pyjama
- ✓ réveil, cintres...

A BIEN NOTER :

- Téléphone, et courriel

Téléphone accueil internat : 01 44 32 06 71

Courriel : a.freitas@sion-paris.fr

Pour toutes les autorisations de sortie : ndsion.accueil-internat@sion-paris.fr (bureau de l'accueil)

- Courrier

L'internat n'a pas de service de conciergerie. C'est pourquoi nous invitons les internes à limiter les commandes par correspondance. Tout ce qui est fragile, précieux ou volumineux doit être expédié chez les parents correspondants.

Pour tout courrier, lettres recommandées ou colis

61, rue Notre Dame des Champs 75006 Paris

Philippe Toussaint
Chef d'Etablissement